

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE PRODUCTION ANIMALE ET HALIEUTIQUE »
en abrégé « SPAH »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES II
PLATEAUX 7eme TRANCHE face à la clinique saint
Georges, Lot 4159, Ilot 257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/09/2024 , et enregistrés le 21/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE PRODUCTION
ANIMALE ET HALIEUTIQUE » en abrégé « SPAH »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

- Toutes activités d'aquaculture de la production à la commercialisation ;
- Toutes activités et services liés aux produits agricoles ;
- Toute activité liée aux transports de marchandises, de biens et de personnes ;
- Agro-alimentaires
- Production animale
- Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7eme TRANCHE face à la clinique saint Georges, Lot 4159, Ilot 257

Dirigeant(s) Mlle AMON NATACHA AMANDINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-08466 du 29/10/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°66799/GTCA/RC/2024 du 29/10/2024

